



Document de séance

B8-0955/2016

20.7.2016

PROPOSITION DE RÉOLUTION

déposée conformément à l'article 133 du règlement

sur la demande d'interventions visant à soutenir la formation de personnel qualifié dans le secteur du tourisme durable et innovant

Aldo Patriciello

Proposition de résolution du Parlement européen sur la demande d'interventions visant à soutenir la formation de personnel qualifié dans le secteur du tourisme durable et innovant

Le Parlement européen,

- vu la communication COM(2007)0621,
 - vu la communication COM(2010)0352,
 - vu l'article 133 de son règlement,
- A. considérant que l'Europe est la première destination touristique mondiale et que le tourisme contribue au développement des régions européennes, et en particulier des régions les moins développées;
- B. considérant que le développement du secteur touristique a un effet de levier sur la restauration mais également sur la valorisation du patrimoine artistique et culturel, et qu'il stimule la croissance et l'emploi, notamment chez les jeunes;
- C. considérant que, bien que le tourisme ne soit pas inclus dans les objectifs thématiques des règlements qui régissent les Fonds ESI, l'Union européenne prévoit de nombreuses possibilités d'investissement dans ce secteur;
- D. considérant qu'un tourisme de qualité passe également par des services innovants et efficaces, ainsi que par la présence d'un personnel hautement qualifié capable de satisfaire les demandes des clients;
- E. considérant toutefois que des lacunes importantes au niveau des compétences de gestion subsistent dans de nombreux pans du secteur, et ce, du fait de l'absence de tout parcours d'apprentissage spécifique susceptible de former du personnel spécialisé, en particulier dans le secteur du tourisme durable et innovant;
1. invite la Commission à mettre sur pied des actions destinées à soutenir la formation de personnel qualifié dans les États membres, notamment à l'aide des programmes européens, afin de bénéficier du potentiel de développement offert par le tourisme à l'échelle européenne.